

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Perros Guirec
Commune de Saint Quay Perros
A R R E T E

Portant interdiction de circulation
Impasse Saint-Yves
Du 7 au 30 janvier 2026
Le Maire de Saint Quay Perros

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande l'entreprise LE DU Réseaux, en date du 18 décembre 2025

CONSIDERANT que par mesure de sécurité, il est nécessaire d'interdire la circulation sur l'impasse Sainte-Yves, pendant toute la durée des travaux sur le réseau d'assainissement, du 7 au 30 janvier 2026

A R R E T E

Article 1 : La circulation des véhicules de toutes catégories sera interdite sur l'impasse Sainte-Yves, pendant toute la durée des travaux sur le réseau d'assainissement, du 7 au 30 janvier 2026

Article 2 : Le droit d'accès des riverains sera préservé durant l'interdiction de circulation visée à l'article 1, mais sous leur propre responsabilité. L'interdiction de circulation visée à l'article 1 ne concerne pas les véhicules et engins de chantier.

Article 3 : Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation sera mise en place par l'entreprise, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 7 janvier 2026

Article 4 : Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- L'entreprise

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 24 décembre 2025

LE BOZEC Marcel
Adjoint aux Travaux



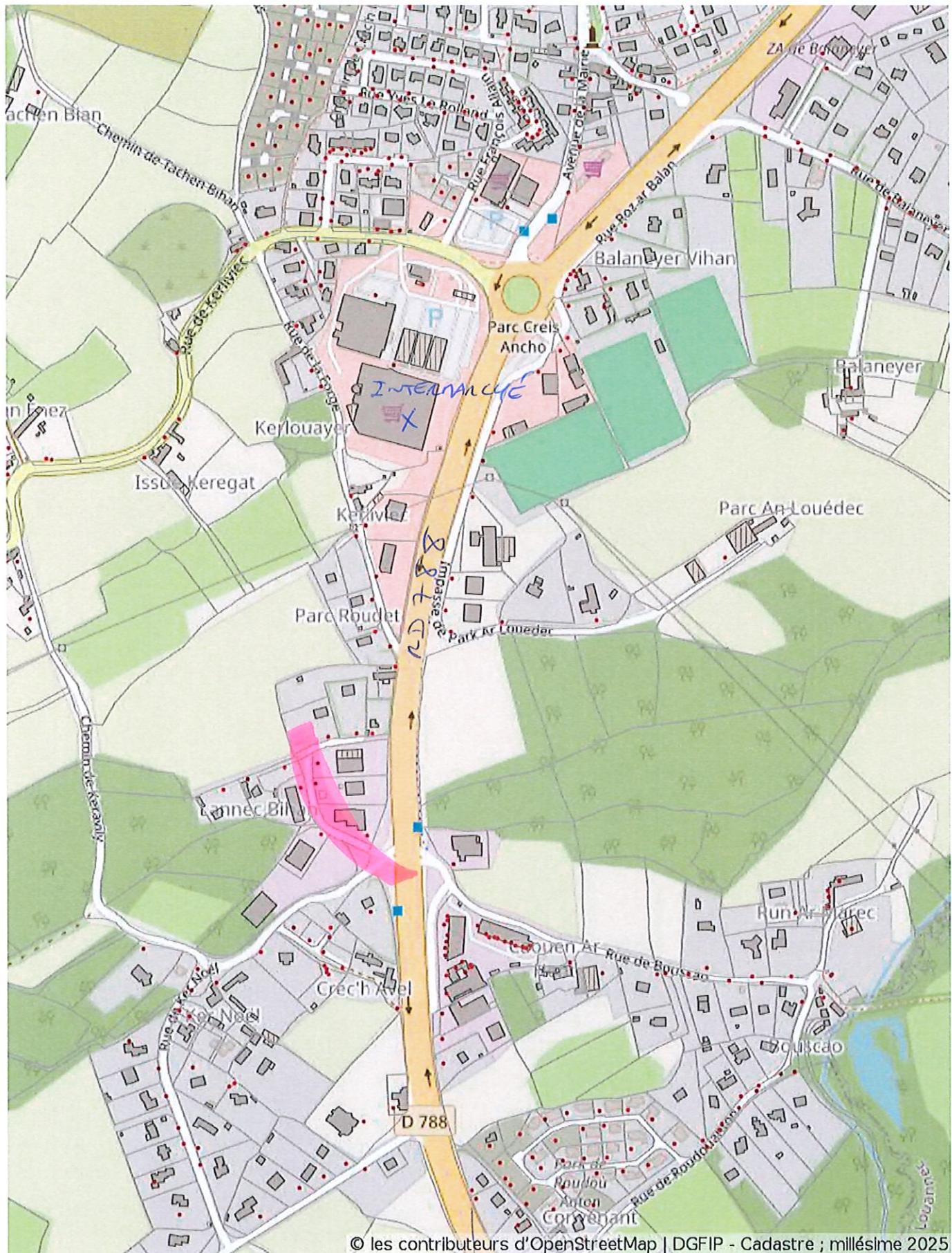
Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 24 décembre 2025

Perron - Osiree



22700 SAINT-QUAY-PERROS
Le calme à deux pas de la mer

1



© les contributeurs d'OpenStreetMap | DGFiP - Cadastre ; millésime 2025

Annions